

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Module BFA :

Objectifs :

Maîtriser la réglementation spécifique à la fonction de l'initiateur en motocyclisme
Accueillir un groupe de pratiquant (se présenter, d'expliquer son rôle,...)
Gérer le groupe avant et après la séance
Vérifier le bon usage des équipements de protection individuelle (EPI) et du matériel utilisé
Appliquer les règles d'hygiène et sécurité (tenue vestimentaire, gestes préconisés)
Maîtriser les fondamentaux des « premiers tours de roues »
Structurer une séance d'animation à partir d'un contenu, en respectant des fondamentaux pédagogiques
Connaître les types de matériel pédagogique
Elaborer le contenu d'une séance d'animation
Intégrer l'aspect sécuritaire comme étant un élément incontournable de tout séance d'animation
Observer avec méthodologie une séance d'animation
Être capable d'identifier les risques d'incident et de les anticiper
Développer des modalités de fonctionnement des valeurs éducatives en lien avec la sécurité routière et la protection de l'environnement

Contenus :

Notions élémentaires sur l'environnement institutionnel (réglementation, fonctions et responsabilités des éducateurs)
Les EPI obligatoires et leur bon usage
Description et analyse des fondamentaux de la pratique motocycliste : les « premiers tours de roues »
Pédagogie appliquée à l'animation en motocyclisme.

- Généralités pédagogiques
- Concevoir : *définir les objectifs en faisant le lien entre niveau des pratiquants et leurs attentes*
- Mettre en place : choix du terrain (aménagement du milieu), zone d'arrêt, gestion du matériel, adaptation au public, adaptation au niveau de pratique, matériel pédagogique et son usage possible
- Conduire une séance : capacité du candidat à animer et à communiquer, à faire travailler le groupe dans des conditions réelles de sécurité (gestuelle), à anticiper les risques d'incident
- Observer-analyser : les conduites des apprenants au regard des tâches à réaliser
- Réguler : être capable d'intervenir ou faire évoluer la situation ou la séance

La gestion des incidents et les procédures d'intervention. Les procédures de protection des personnes lors d'un accident
Les règles de fonctionnement en cohérence avec celles de la sécurité routière
Les occasions pour les renforcer le discours de sensibilisation à la protection de l'environnement
Eléments théoriques : répétition, limites de la démonstration, consignes de sécurité (EPI, gestion de la sécurité,...), prévention du risque (zone d'évaluation, comportements,...), hygiène et sécurité